

## Notes sur la privatisation et l'évolution du secteur des pêches

Dashi E.

*in*

Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.).

*L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales*

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28

2001

pages 233-245

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI020105>

To cite this article / Pour citer cet article

Dashi E. **Notes sur la privatisation et l'évolution du secteur des pêches.** In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales.* Montpellier : CIHEAM, 2001. p. 233-245 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Notes sur la privatisation et l'évolution du secteur des pêches

**Etleva Dashi (\*)**

Université agricole de Tirana

Chargée d'étude au Centre d'Etudes Rurales de Tirana (Albanie)

---

## Introduction

Le secteur de la pêche en Albanie joue un rôle important dans l'économie nationale. Il emploie environ 1700 personnes : 200 travaillent directement dans le secteur et 1500 sont employés dans des activités périphériques (commerce, entreprises de transformation, petites unités de fabrication de filets, etc.).

Malheureusement, le développement de ce secteur reste faible en raison de la rapide privatisation des entreprises d'Etat par le gouvernement et l'absence de mise en place de cadres légaux et institutionnels. En conséquence, il existe aujourd'hui un sérieux vide en ce qui concerne la gestion des ressources halieutiques ; si l'Etat continue de ne pas intervenir, la situation risque de s'aggraver rapidement et mettre en péril le secteur. La pêche illégale pratiquée par des bateaux étrangers est un risque sérieux pour le secteur. Une étude réalisée par la FAO (rapport publié en 1997) a montré que les fonds marins de l'Adriatique étaient très endommagés, en particulier par une pêche "sans critères".

La Direction de la pêche est, en principe, chargée, auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'établir les stratégies de développement du secteur ; cependant, il n'a eu jusqu'à présent qu'un rôle très faible.

Actuellement, la flotte albanaise est privatisée à 100 % tandis que l'infrastructure et les services liés à la pêche le sont à 80 %<sup>1</sup>. La privatisation a aussi touché la totalité du secteur des pêches artisanales se poursuit au niveau du secteur piscicole.

Le secteur pêche se compose de cinq volets bien distincts, quatre différents types de pêche et un sous-secteur de transformation et commercialisation que nous examinerons successivement dans cet article : la pêche maritime, la pêche lagunaire, l'aquaculture, la pêche d'eau douce (lacs, fleuves, réservoirs, etc.) et l'industrie de transformation et de commercialisation.

## I – La pêche maritime

La privatisation des bateaux de pêche maritime a commencé en 1991. Elle a été mise en œuvre au cours de deux phases bien distinctes.

### *Première phase*

La première entre 1991 et 1992 : l'Etat a suivi une politique favorable aux pêcheurs ; les bateaux ont été cédés à des prix avantageux, calculés selon un certain nombre de critères :

- l'année de construction (le bateau le plus vieux a été cédé au prix le plus bas) ;

---

(\*) Cet article est basé sur un travail de recherche "Master of Science" en cours à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (Ciheam-IAMM).

- le prix initial du bateau ;
- l'amortissement ;
- la valeur des équipements de pêche (filets, etc.) et leur amortissement.

A partir de ces critères, un coefficient a été calculé qui a servi à déterminer le prix de vente définitif.

Contrairement aux problèmes posés par les ex-proprétaires<sup>2</sup> au cours de la redistribution foncière, la première phase, très courte, de privatisation de la pêche n'a pas entraîné de revendications de la part des pêcheurs car, d'une part, l'Etat a mené une politique "consensuelle" et d'autre part, la flotte, une fois privatisée, exploite un bien commun que sont les eaux territoriales. Jusqu'à maintenant la privatisation de la pêche maritime n'a pas été contestée, ni par la société, ni par les représentants des partis politiques – ce qui n'est pas le cas pour d'autres secteurs, comme agriculture ou l'industrie.

### **Deuxième phase**

La deuxième phase a commencé après 1992. Les groupes de pêcheurs devenus propriétaires (4-5 pêcheurs par bateaux) ont commencé à revendre leur part. Ces ventes ont eu lieu :

- soit à un membre de l'équipage du même bateau : cas très rare étant donné l'absence de fonds nécessaires à une telle acquisition ;
- soit à d'autres personnes, n'appartenant parfois pas au secteur, à un prix plus élevé (de 5 à 10 fois le prix d'origine).

Il est intéressant de noter cependant qu'une des conditions d'achat obligeait le nouvel acquéreur à garder l'équipage en service pendant une période de 1 à 2 ans. Cette condition a été respectée dans 80 % des cas (Direction de la pêche, 1997).

### **Les inconvénients de la privatisation dans le secteur de la pêche maritime**

Le principal inconvénient de la privatisation dans ce secteur tient au problème du changement d'affectation et d'utilisation des bateaux. En effet, tous les bateaux de pêche au lamparo qui avaient comme fonction la capture de petits pélagiques (comme les sardines, anchois, etc.) et qui étaient destinés à l'industrie de transformation, ont été utilisés comme bateaux de chalutage. Cette transformation répondait à un certain nombre de contraintes que rencontraient les pêcheurs :

- la fermeture de la majorité des entreprises de conserverie ;
- le faible prix pratiqué par les entreprises de stockage ;
- le fait que le chalutage assure plus de revenus, parce que 60 à 70 % de la production, notamment pour les poissons de qualité, est exportée en Italie et en Grèce.

L'autre effet de la deuxième phase de privatisation où les bateaux de pêche ont été achetés par de nouveaux propriétaires, est que ces derniers ont préféré changer l'affectation du bateau, cette fois non du lamparo au chalutage, mais vers des activités de "transport". Ce changement a concerné la plus grande partie des bateaux dont la puissance motrice était supérieure à 450 CV.

Dans le même ordre d'idées, signalons que l'exode des années 1991-93 a créé une diminution de la flotte albanaise : environ 20 bateaux<sup>3</sup> ont coulé ou ont été confisqués par les autorités italiennes (immigration clandestine).

Ces événements ont causé une baisse vertigineuse de la production comparée à celle d'avant 1990 : le niveau des captures est ainsi passé de 6 à 7 000 tonnes de sardines et environ 2 à 3 000 tonnes de chalutage. Actuellement, toute la flotte albanaise pêche au chalut mais la production est faible car les grands

bateaux de chalutage ont changé d'affectation (transport) et le chalutage est actuellement assuré par les lamparos.

Signalons également que l'exportation nécessite un poisson frais et oblige les bateaux de petite taille à perdre une grande partie de leur temps dans les allers-retours vers le port (entre 24-36 heures), pour remettre les poissons dans les magasins de stockage. Ils augmentent donc leurs charges et le prix de revient des captures.

Tous ces facteurs font que la production a chuté en 1991-93 de 500/600 tonnes par an.

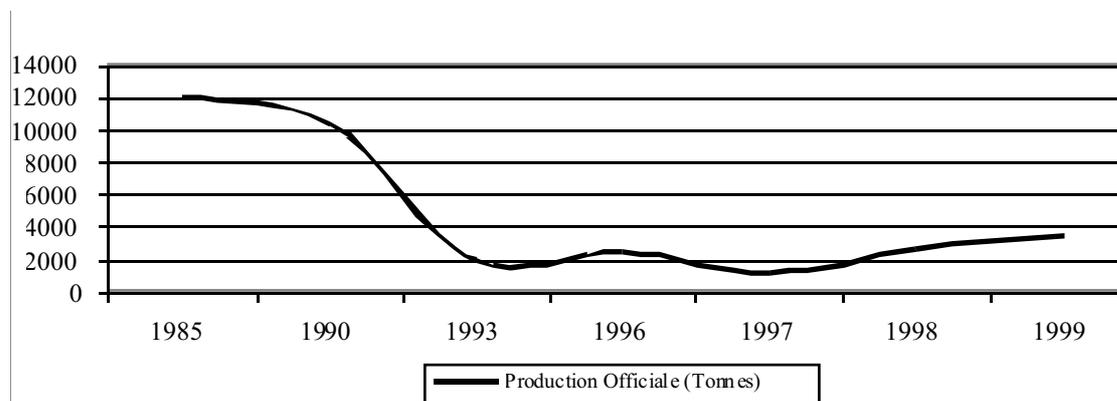
D'autres causes de diminution de la production peuvent être énumérées :

- l'apparition des foyers de choléra dans certains zones,
- la diminution du nombre de sorties en mer à la suite de l'augmentation du prix des carburants,
- les possibilités financières limitées pour supporter les coûts d'exploitation et acquérir des pièces de rechange,
- les charges élevées que représentent les traites d'amortissement d'une grande partie des bateaux,
- les possibilités limitées des mécaniciens locaux pour la maintenance des bateaux de pêche.

Après 1993, la flotte albanaise s'est agrandie, principalement grâce à l'achat de vieux bateaux en bois (âgés d'une vingtaine d'années), venant d'Italie et de Grèce. Il faut donc retenir que, malgré l'augmentation du nombre des bateaux, la qualité de ces derniers laisse à désirer (matériaux moins résistants et durée de vie réduite). Tous ces bateaux ont été achetés par de nouveaux propriétaires (en général des émigrants revenus en Albanie) ou d'anciens pêcheurs qui ont investi leurs épargnes dans le secteur et possèdent actuellement deux à trois bateaux.

Pendant la période de 1995 à 1997, 15 bateaux sont de nouveau retournés à la pêche au lamparo pour subvenir aux besoins du marché intérieur et approvisionner les nouvelles industries. La production a atteint 3000 tonnes par an pour toutes les formes de captures.

**Graphique 1. La production de la pêche en Albanie (tonnes)**



Source : Direction de la pêche 1999.

## II – La pêche lagunaire

L'Albanie dispose d'un système lagunaire important<sup>4</sup>, d'une superficie d'environ 10 000 ha et qui est une source importante de production de poisson, d'un micro-climat spécifique et d'une biodiversité particulière. A l'intérieur des lagunes s'est développée une aquaculture extensive de mollusques. Le tableau ci-après montre les principales caractéristiques des lagunes les plus importantes du pays.

**Tableau 1. Caractéristiques des principales lagunes albanaises**

Lagune	Superficie (ha)	Production (années 75-90) (kg/ha)	Profondeur moyenne (m)
BUTRINTI	1 600	55	10,0
DUKATIT	120	80	1,5
NARTES	2 800	55	0,5
KARAVASTASE	3 900	55	0,6
PATOKU	300	100	0,7
CEKA	800	70	0,9
MERXHAIN	300	120	0,6
VILUNIT	180	70	1,5
<b>Total</b>	<b>10 000</b>		

Source : *Inspection report*, IREPA ONLUS, Salerno, Italie.

A l'exception de la lagune Butrinti, située au bord de la mer ionienne, les lagunes sont situées sur la mer Adriatique. Leur profondeur varie entre 0,3 et 1,5 m, les températures oscillant entre 5 et 32°C et le niveau d'oxygène est de 2,8mg/l.

Avant les années 90, les rendements variaient entre 50 à 150kg/hectares. Les rendements ont beaucoup baissés bien que l'on ne puisse chiffrer cette baisse faute de statistiques.

Les espèces principales existantes dans les lagunes sont : les mulets (*M. Chepalus*, Mulet doré, *Chelon labrosus*), les loups, le bar commun, les anguilles, la brème de mer, la dorade royale et l'éperlan.

Les lagunes ont des caractéristiques géomorphologiques semblables, à l'exception de celle de Butrinti qui a une profondeur allant jusqu'à 25 m et une température qui varie de 10 à 27°C. Nous donnons ci-dessous quelques caractéristiques des principales lagunes albanaises.

**La lagune de Karavasta** est la plus grande des lagunes albanaises avec une superficie de 3 800 ha. Elle s'étale sur une longueur maximale de 15,6 km et une largeur de 4,1 km. La lagune de Karavasta est située dans la partie centrale du pays et a été incluse récemment dans la convention Ramsar sur les zones humides.

Depuis 25 ans environ, entre la lagune elle-même et la mer, s'est créée une autre petite lagune sur une surface de 850 km<sup>2</sup>. Le phénomène est dû à l'embouchure de deux rivières (*Shkumbini* au nord et *Seman* au sud) qui sont utilisées pour l'irrigation des périmètres de *Myzeqeja* et de *Terbufi*. Elle a une profondeur maximale de 1,5 m et une profondeur moyenne de 0,55 m. La salinité varie entre 25 % et 35 % de décembre à juin, alors qu'en été elle varie de 37 % à 50 %. Actuellement, 80 pêcheurs travaillent dans la lagune de Karavasta.

Les trois canaux qui connectent la lagune avec la mer ont des *gords* (barrage de poissons) qui sont gérés par des pêcheurs, qui effectuent des prélèvements périodiques. Mais ces structures sont anciennes et doivent être renouvelées pour améliorer l'efficacité des captures.

La lagune de Karavasta a produit de 1986 à 1990, 242 tonnes de poisson de diverses espèces par an. Pendant les années 1992-1998, la production a baissé pour atteindre une moyenne allant de 100 à 130 tonnes par an. Cette baisse semble essentiellement due au vieillissement des canaux. Depuis 1998, avec une nouvelle organisation et de nouveaux investissements pour l'amélioration des dragues, les captures de poisson recommencent à augmenter.

**La lagune de Narta** s'étend sur une superficie de 2 800 ha, au sud de l'Albanie. Elle occupe 40 pêcheurs locaux permanents. Ces derniers sont répartis en petites équipes qui travaillent dans des *gords*, comme dans toutes les autres lagunes. La production moyenne s'élevait, entre 1986 et 1990, à environ 200 tonnes par an, alors que pendant les dernières années (1996-1998) elle a chuté entre 50 à 70 tonnes par an. Les raisons de cette baisse sont les mêmes que pour les autres lagunes, auxquelles s'ajoute une trop forte salinité (70 %) qui augmente le risque d'assèchement en été et diminue la production.

**La lagune de Butrinti** est située au sud du pays. Elle couvre une surface totale d'environ 1 600 ha. Elle est reliée à la mer Ionienne par le canal de Vivari d'une longueur de 3,3 km.

Pendant les années 1990, il y avait 60 employés se chargeant de l'élevage des moules<sup>5</sup> et réalisant une production totale de 3 000 t/an. Pour les 20 pêcheurs, la production réalisée variait entre 50 et 70 tonnes par an. Actuellement, la multiplication des moules est pratiquement arrêtée à cause de l'interdiction d'exportation imposée par l'Union européenne pour des raisons sanitaires depuis août 1994. La pêche est effectuée par de pêcheurs autorisés et non autorisés dont le nombre est impossible à établir. Le *gord* a été donné en concession par le Ministère de la privatisation à quelques pêcheurs qui le contrôlent.

Le rendement en poisson dépend aussi des flux entre les lagunes et la mer. Leur stabilité dépend de l'équilibre hydraulique (dynamique de l'eau fraîche et du sel).

L'exploitation des lagunes côtières est accordée à des privés, mais dans certains cas, il existe des conflits en ce qui concerne l'obtention des licences et leur utilisation ; dans d'autres cas, le processus d'obtention de licence est encore en cours. Parmi les pêcheurs, il y a eu ceux qui se sont organisés dans des unions privées pour capturer les poissons avec le système de pêche-barrage. Pour le moment, la privatisation des *gords* est interdite, bien que dans quelques cas (comme dans la lagune de Butrinti) l'Etat a concédé une sous-location pour une période de quelques années.

Il faut aussi signaler l'existence de pêcheurs illégaux dans les lagunes, ce qui, faute de contrôles adéquats, pourraient avoir des effets néfastes sur la sur-exploitation des ressources et la biodiversité.

La situation des lagunes nous paraît déplorable. La prise en charge de ce problème par les pouvoirs publics passera obligatoirement par une étude très approfondie de ces lieux dont l'intérêt écologique et productif est évident et qui assurent un revenu à un nombre important de familles.<sup>6</sup>

Ainsi la sauvegarde des lagunes passera, à notre avis, par la résolution des problèmes suivants :

- sauvegarde de la qualité des écosystèmes ;
- amélioration, par quelques travaux d'aménagement, des conditions hydrologiques de vie des populations aquatiques vivant dans ces lagunes.

Le problème doit être réglé dans un cadre global en tenant compte cependant de la spécificité des différentes lagunes.

### **III – L'aquaculture**

Sous le terme d'aquaculture sont généralement regroupées, d'une part les cultures marines dites traditionnelles, c'est-à-dire la cypriniculture et, d'autre part, la pisciculture, l'élevage des truites et les cultures de mollusques.

Dans de nombreux pays l'aquaculture est devenue, au cours des vingt dernières années une activité importante<sup>7</sup>, notamment pour les mollusques et certaines espèces de poissons de mer. En eau douce,

on trouve la production de salmonidés, d'esturgeons et de certaines espèces de carpes. L'aquaculture connaît ses débuts en Albanie vers la fin des années soixante-dix : 650 ha ont été aménagés, créant ainsi 32 unités de pisciculture dans différentes régions du pays.

En Albanie les principales activités aquacoles sont : la cypriniculture, les élevage de truites et de crevettes.

## 1. La privatisation des unités aquacoles

Du point de vue de leur statut juridique, les unités aquacoles sont en plein processus de privatisation. Actuellement, 18 des 32 unités existantes ont été privatisées ; l'une d'entre elle l'a été en *joint-venture* avec une société italienne. 10 autres unités sont en voie de privatisation et 4 autres restent propriété de l'Etat.

En terme d'état de fonctionnement, nous constatons qu'une grande partie de ces unités sont détruites notamment quatre d'entre elles : Shtiçen à Kukës, Grizha à Malesi e Madhe, Uraka à Mat et Izvori à Vlorë.

Pour ce qui des unités appartenant à l'Etat, trois sont spécialisées dans l'élevage de carpes et une, celle du lac Ohrid, est spécialisée dans l'élevage de truites. Elles sont devenues des centres d'études sous tutelle de l'Institut de Recherche de la Pêche, situé à Durrës. En outre, à travers les accords bilatéraux avec les pays voisins l'Etat utilise aussi ces centres pour l'enrichissement de lacs frontaliers (Shkodra, Prespa, Ohrid).

Pour les unités privées, seules deux sont en fonctionnement total. Elles travaillent en partenariat avec des sociétés italiennes. Il s'agit des unités de KAP Kavaja et d'HYDRA à Laknas (Tirana). Leur fonctionnement est assuré, par une association entre capital d'état et capital d'une société italienne pour la première et, capitaux albanais et italien privés pour la seconde.

Quatre autres unités privées sont en fonctionnement partiel. Elles sont gérées par des spécialistes de l'aquaculture. Les unités restantes ne fonctionnent pas notamment parce qu'il s'agit de surfaces trop importantes, par manque de crédits pour rénover les installations, par manque d'expérience en aquaculture des nouveaux propriétaires<sup>8</sup>.

## 2. La politique de privatisation

L'application sur le terrain de la privatisation des unités aquacoles s'est heurtée à quelques difficultés classiques : l'Etat avait le choix entre une cession totale aux privés, ou, dans le cadre d'une restructuration, de moyens pour gérer les biens en partenariat. Dans le premier cas, les opérations de privatisation se sont déroulées selon trois méthodes différentes :

- le retour et la compensation des ex-propriétaires<sup>9</sup> ("reprivatisation") ;
- la vente aux directeurs des unités et/ou aux employés<sup>10</sup> (MBO, EBO) (privatisations internes) ;
- la vente aux enchères publiques (privatisations dites "de masse")<sup>11</sup>.

### A. Retour et compensation

Après la deuxième guerre mondiale, toutes les propriétés privées en Albanie ont été confisquées par l'Etat communiste. Les victimes du processus de confiscation ont été les commerçants, les grands agriculteurs et les entreprises privées. Les changements politiques intervenus au début des années 1990 ont été suivis par la mise en place de plusieurs actions en faveur des ex-propriétaires considérés comme spoliés dans le passé. La loi N° 7698 promulguée le 15 avril 1993 allait dans ce sens. Elle préconise en effet, la compensation des ex-propriétaires. Cependant, après 5 ans, la réalité était totalement

No.	Unité	District/Localité	Surface	Appareil à éclosion	Croissance	Espèce	Propriété	Etat de fonctionnement
1	Grizha	M. Madhe/ Demiraj	5.2	Béton	---	Carpe	Privé	Non
2	Varka	Shkoder/ Shtoi R.	4.8	Béton	---	Carpe	Privé	Non
3	Shtodri	Shkoder/ Mes	6.5	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
4	Vau i Dejes	Shkoder/ VauDejes	3.8	Etang	---	Carpe	Privé	Oui
5	Rec-Pulaj	Shkoder/ Rec	110.0	Béton	---	Carpe	Privé	Non
6	Shtiqen	Kukes/ Shtigen	12.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
7	Laknas	Titane/ ILB	20.0	Béton	---	Carpe	Privé	Oui
8	Urake	Mat/ Urake	10.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
9	Tapize	Kruje/ Tapize	3.1	Béton	---	Carpe	Institut de la pêche	Oui
10	Balltren	Lezha/ Balltren	10.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
11	Durres	Durres/ Rrashbull	200.0	Béton	Oui	Carpe	En phase de privatis.	Non
12	Kavaje	Kavaje /Karpen	215.0	Béton	Oui	Crevette	Italian Joint-Venture	Oui
13	Tushemisht/ Lin	Pogradec/Tush./ Lin	0.7	Béton	Oui	Truite	Institut de la pêche	Oui
14	Zvzzde	Korçe/Zvezde	3.6	Etang	---	Carpe	Institut de la pêche	Oui
15	Gurras	Pogradec/ Gurras	8.0	Etang	---	Carpe	Institut de la pêche	Oui
16	Zagorçan	Pogradec/ Gurras	2.5	Etang	---	Carpe	En phase de privatis.	N.A.
17	Mollas	Elbasan/ Mollas	12.0	Béton	---	Carpe	Privé	Oui
18	Thane	Lushnje/ Thane	20.0	Béton	---	Carpe	Privé	Non
19	Toshkez	Lushnje/ Toshkez	20.0	---	Oui	Carpe	Privé	Non
20	Fier-Shegan	Lushnje/Fier-Shegan	10.0	---	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
21	Kurjan	Fier/Kurjan	12.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
22	Izvor	Vlore/Orikum	5.0	Béton	---	Carpe	Privé	Non
23	Narta	Vlore/ Panaja	200.0	Béton	Oui	Carpe	Privé	Non
24	Boboshtica	Korçe/ Boboshtica	20.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
25	Goriçan	Berat/ Goriçan	3.5	Béton	---	Carpe	Privé	Non
26	Mavropull	Sarande/	10.0	Béton	---	Carpe	En phase de privatis.	Non
27	Viroi	Gjirokaster/ Bulo	5.0	Béton	---	Carpe	Privé	Oui
28	Muzine	Delvine/Muzine	0.2	Béton	---	Truite	Privé	Non
29	Syri i kalter	Delvine/Kronjgj	1.0	Béton	---	Truite	Privé	Non
30	Vrion	Delvine/Vrion	4.0	---	Oui	Truite	Privé	Non
31	Trofta-Lura	Diber/ Arras	0.2	---	Oui	Truite	Privé	Oui
32	Daftie	Gjirokaster/ Libohove	5.8	---	Oui	Carpe	Privé	Non

Source : Direction de la pêche (MAA)

différente. Les terres agricoles, pour ne citer que cet exemple, ont fait l'objet de nombreux changements (irrigation, amendements, installations nouvelles...). Dans le cas des unités aquacoles les ex-propriétaires fonciers en voulant reprendre leurs biens, étaient obligés, dans la plupart des cas, de payer le prix des installations que l'Etat communiste avait construites.

### **B. La vente directe aux directeurs des unités et/ou aux employés (MBO, EBO)**

Ce type de privatisation a une fonction de redistribution du patrimoine aux travailleurs et employés. La propriété passe de l'Etat à un groupe de personnes (les directeurs et/ou les employés). L'application de cette méthode s'est effectuée tenant compte de l'expérience professionnelle possédée dans l'activité par les bénéficiaires. La logique était très simple : *“Le plus expérimenté est celui qui pourra assurer la meilleure qualité et quantité de production”*. Il ne faut pas oublier qu'en Albanie la méthode de “vente financée par l'Etat”<sup>12</sup> n'est pas utilisée.

Il faut souligner que, dans le cas de l'aquaculture, seule la méthode MBO a fonctionné.

### **C. La vente aux enchères publiques**

Cette méthode n'a pas été utilisée, car les surfaces aquacoles sont très grandes et donc les prix exorbitants et qu'il n'existait pas d'entrepreneurs capables de faire ces investissements.

## **3. Les problèmes de la privatisation**

Comme nous l'avons déjà mentionné, la valeur des unités aquacoles est importante ce qui pose problème pour la privatisation. Par ailleurs, l'Agence Nationale de Privatisation a interdit le partage et/ou la division de ces unités en petites unités pour préserver les investissements, notamment les infrastructures existantes, afin de mieux valoriser ces unités et dans le but de leur utilisation optimale.

Un autre problème se pose actuellement et se posera certainement encore dans le futur. Il s'agit du prix de l'eau des bassins qui est considéré comme trop élevé. A titre indicatif, lors des années de transition le prix moyen du poisson a été multiplié par 10, alors que le prix de l'eau des bassins a été multiplié par 50 à 60 (l'eau destinée à l'irrigation agricole coûte seulement 1,5 lek/m<sup>3</sup> alors que l'eau des bassins aquacoles coûte 3 leks/m<sup>3</sup>). Il s'agit sans doute d'un facteur qui a pesé sur les échecs des tentatives de reprise, et que la différence de prix entre les eaux rurales et celles utilisées dans l'aquaculture ne semble guère justifier.

## **V – La pêche dans les eaux douces (lacs, fleuves, réservoirs, etc.)**

La pêche dans les eaux douces inclut les poissons vivant dans les lacs, barrages, réservoirs et rivières.

**Tableau 3. La superficie des eaux douces en Albanie**

	Superficie (ha)
Lacs naturels	25 160
Les barrages	7 030
Réservoirs	2 700
<b>Total</b>	<b>34 890</b>

Source : Direction de la pêche (1999)

## 1. Les lacs naturels

L'Albanie est, compte tenu de sa superficie limitée, relativement riche en lacs : environ une cinquantaine. Il existe trois lacs importants frontaliers avec le Monténégro et la Macédoine.

**Le lac de Shkodra** est, avec 360 km<sup>2</sup>, le plus étendu des Balkans, mais non le plus profond (entre 8 m et 13 m). Une abondante végétation de plantes aquatiques (algues, herbe, nénuphars) le recouvre en partie. Dans le lac de Shkodra, l'activité de pêche est plutôt artisanale et il existe environ 37 espèces regroupées en 15 familles de poissons – la plus importante est la famille des carpes (environ 90 % de toute la biomasse). Pendant les années 1980-90, le niveau des captures était de 650 à 815 tonnes par an ; actuellement elle est de l'ordre de 300 tonnes.

**Le lac d'Ohrid** couvre 311 km<sup>2</sup>. Il est logé dans une faille tectonique, ce qui explique sa grande profondeur (286 m). La surface de ses eaux s'élève à 695 m. Il est alimenté par le lac de Prespa situé à 130 m au-dessus et il se déverse dans l'Adriatique par son émissaire le Drin noir. Il existe 17 espèces, dont 10 sont endémiques. Les espèces les plus importantes sont la carpe et la truite du lac d'Ohrid (connue sous le nom de *koran*). La production de poisson varie de 90 à 150 tonnes par an.

**Le lac de Prespa** est situé à 853 m d'altitude et sa profondeur atteint 54 m, il est alimenté par les neiges des montagnes avoisinantes et communique souterrainement avec le lac d'Ohrid et la source de Devoll. La carpe est l'espèce principale rencontrée et la production oscille entre 300 à 500 tonnes par an.

## 2. Les fleuves

En Albanie, il existe 8 fleuves, mais la pêche se pratique seulement dans les fleuves Buna et Vjosa. Dans le premier, les espèces existantes sont les mêmes que celles qui se trouvent dans les lacs, et dans le deuxième la production est basée sur *Chondrostoma nasus*.

## 3. Les barrages et les réservoirs

De nombreux "réservoirs" ont été créés en Albanie dans les zones collinaire et montagneuses. Il s'agit de petits barrages permettant des retenues d'eau destinées à la saison sèche. Les espèces les plus importantes de poisson qu'on y rencontre sont les cyprinides comme les mornes (*Alburnus albidus*), et les carpes chinoises. Les captures (principalement de mornes) ont baissé de 200 tonnes par an pour atteindre environ 50 tonnes. La valeur du poisson a, en revanche, fortement augmenté.

## 4. Les lacs artificiels

L'Albanie est un pays riche en eau et possède beaucoup de lacs artificiels qui ont été conçus pour servir de réservoirs d'irrigation. L'envasement des réservoirs est une source de problèmes, comme dans beaucoup d'autres pays. Cependant, la Banque Mondiale a financé un projet de plusieurs millions de dollars pour la réhabilitation des systèmes de drainages et d'irrigation.

La pêche en eaux douces n'est pas très développée, on dénombre dans ces lacs seulement 150 petits pêcheurs en situation légale et un plus grand nombre de pêcheurs en situation illégale (les contrôles sont très peu nombreux).

## V – L'industrie de transformation

Pendant les années 1990, l'industrie de transformation du poisson était très importante par le simple fait que l'économie albanaise était une économie "fermée" et les importations étaient interdites. C'est pour

cette raison que la méthode de capture au lamparo était importante, car elle constituait la principale source d'approvisionnement pour les conserveries de sardines et d'anchois.

En Albanie existaient trois grandes entreprises de conservation de poisson (à Vlora, Durres et Lezha). Actuellement, nous enregistrons l'émergence de nouvelles entreprises. Les unes sont issues du partage des anciennes grandes entreprises et les autres sont de nouveaux investissements dont les uns sont déjà en production alors que les autres ne le sont pas encore.

La production de poisson (frais ou congelé) est destinée au marché interne, parce que les processus de transformation installés ne permettent pas l'exportation, notamment en raison de leur vétusté.

L'industrie de conservation a aussi deux autres entreprises qui sont situées dans la région de Saranda (pour la conservation des moules) et à Korça (pour la conservation des ablettes). Malgré leur privatisation, il y a déjà quelques années, elles ne fonctionnent pas.

Parmi les entreprises privatisées, l'unité de Vlora est en phase de reconstruction et celle de Lezha a été achetée par une société italienne (elle est en cours de rénovation).

L'entreprise de Durres (une *joint-venture* italo-albanaise), tente d'intégrer le marché d'exportation des produits semi-finis des boîtes de conserves. Elle est en effet spécialisée dans la mise en boîte des produits de la mer. Elle a engagé de grands capitaux (2 milliards Lires) uniquement pour la rénovation des équipements. La mise en service de cette entreprise peut avoir des effets favorables sur l'augmentation des captures de sardines et d'anchois qui, jusque là, étaient en grande partie importées d'autres pays méditerranéens.

D'une manière générale, il existe en Albanie, cinq entreprises de transformation dont quatre sont localisées à Lezha et une à Durres :

**Tableau 4. Principales caractéristiques des unités de transformations**

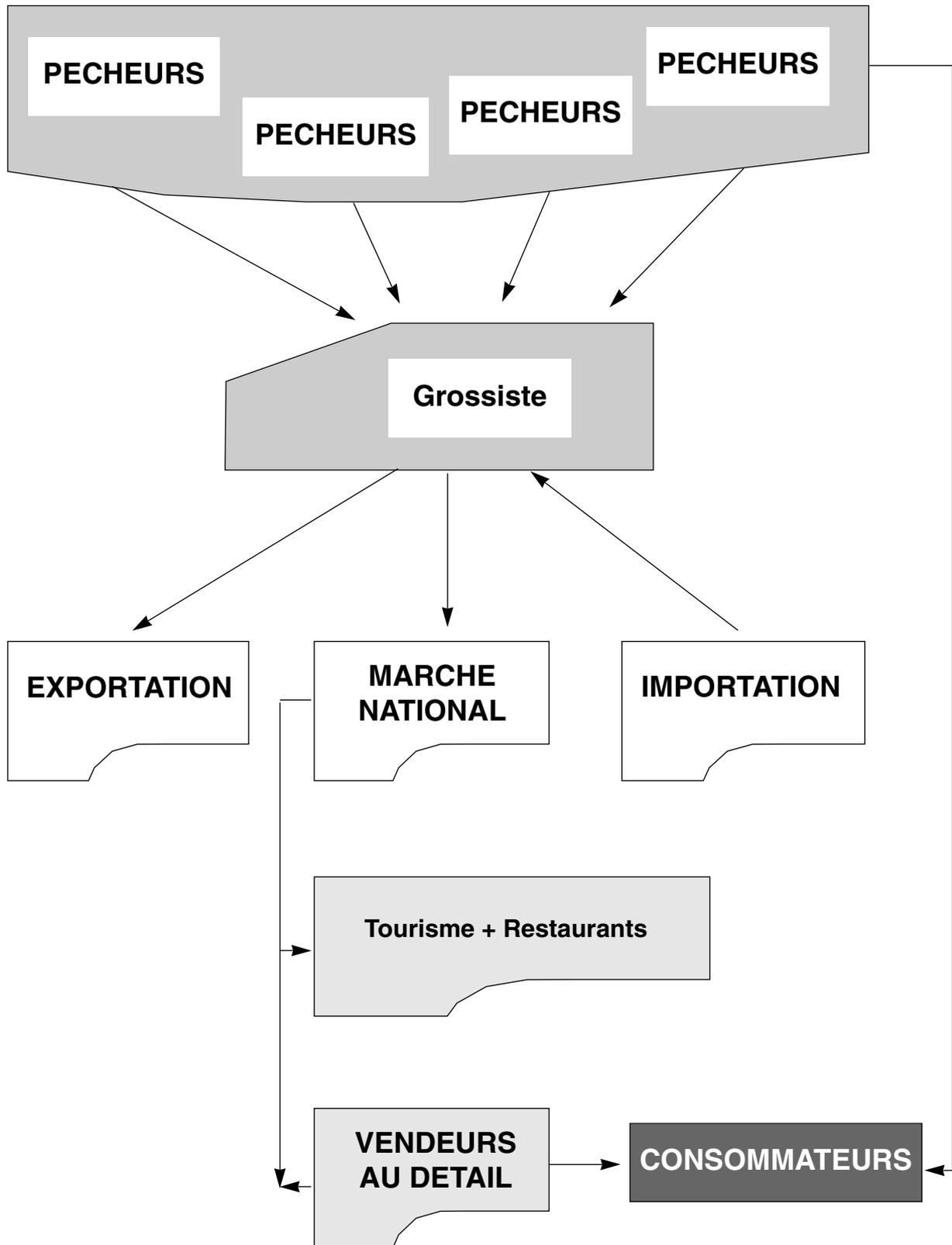
Entreprise	Localisation	Capacité (tonnes/mois)	Nombre d'employés (1000 Lek)	Salaire
Eurofish	Lezha	30	210	10 – 12
Poseidon	Lezha	35	230	10 – 12
Inka	Lezha	10	70 – 75	10 – 12
Mare Adriatic	Durres	En phase d'expérimentation		
<b>Total</b>	-	<b>75</b>	<b>510 - 515</b>	-

Source : Direction de la pêche, 1999.

## 1. Le réseau de distribution

Au cours des dernières années la distribution des produits de la pêche a changé très rapidement. La distribution est organisée par des unités privées. L'itinéraire suivi par le poisson entrant sur le marché albanais est tout à fait simple en raison du faible nombre d'opérateurs impliqués dans le processus. Le marché est faiblement organisé, même s'il existe un projet de marché de gros, commun au marché national et à l'exportation. 34 unités privées disposent actuellement de licences. Elles forment un oligopole dans la chaîne de distribution. Elles s'occupent, aussi bien de l'exportation des poissons que de l'importation. En général, ces entreprises s'occupent également de la distribution des poissons dans le marché interne et fonctionnent donc comme grossistes. Elles interviennent dans la distribution des poissons vers les hôtels, restaurants, vendeurs en détail et bien sûr vers le consommateur final. Dans certains cas, les pêcheurs (généralement artisanaux) peuvent distribuer directement leurs captures<sup>13</sup>.

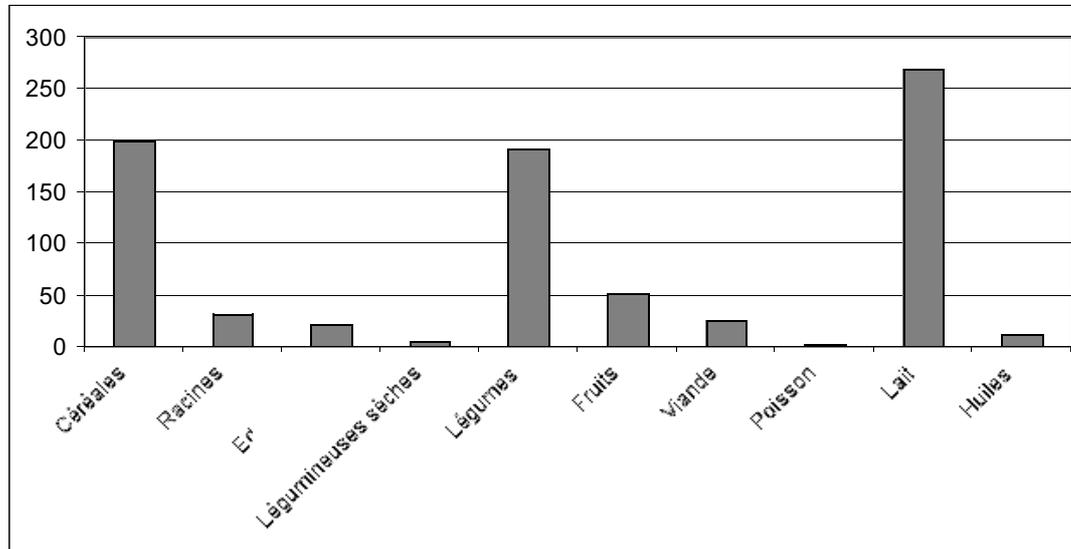
# Le réseau de distribution du secteur Pêche



## 2. La consommation

Traditionnellement, le poisson et les produits de la pêche n'ont jamais eu une place importante dans le bilan alimentaire des consommateurs albanais, comme le montre le graphique ci-après qui indique que la consommation de poisson est seulement de 2 kg/an/personne.

Graphique 3. Consommation alimentaire en Albanie (kg/an/personne)



Source : MEDAGRI 2000- Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays Méditerranéennes et Arabes.

Le marché interne consomme aussi du poisson importé, phénomène qui n'existait pas avant la libéralisation. En général, les poissons de haute qualité sont exportés vers les marchés européens et l'importation se fait sur des basses qualités et à des prix relativement faibles.

## Conclusion

Bien que le pays soit riche en ressources halieutiques, l'organisation du secteur, les problèmes liés aux privatisations, le manque de tradition nationale, etc., font que la production reste à un niveau encore très faible, bien inférieur à celui qu'il a connu dans le régime précédent. A ceci s'ajoute la concurrence déloyale que connaissent les pêcheurs locaux vis-à-vis des investisseurs étrangers qui ont les moyens d'une intensification de l'activité. La privatisation et l'ouverture du marché, bien qu'elles aient eu des effets positifs sur le secteur, ont placé les pêcheurs locaux dans une position critique, notamment faute d'une organisation qui permettrait d'écouler leurs productions sur le marché.

## Notes

1. L'ex-entreprise du Port De Durres n'est pas encore privatisée parce qu'elle fait partie du *Master Plan* d'aménagement de la ville.
2. Dans les autres secteurs, et surtout le secteur agricole, le problème s'est posé avec acuité en raison des revendications des anciens propriétaires. Or, ce problème n'existait pas dans le secteur de la pêche maritime puisque la flotte a été entièrement créée par l'Etat.
3. La flotte albanaise était composée de 110 bateaux en 1991.
4. Selon *Hachette encyclopedie* (1999), une lagune est une étendue d'eau de mer, séparée du large par une bande de terre ou de sable.
5. Il existe, dans cette lagune, un dispositif de 80 unités de colonnes en béton pour l'élevage des moules.

6. La lagune de Karavasta est la seule qui fait actuellement l'objet d'une étude (Programme Phare de l'UE).
7. C'est au cours de la "période chinoise" que l'aquaculture a été introduite en Albanie.
8. Le non remboursement de crédits attribués auparavant aux agriculteurs a poussé la Banque agricole à suspendre totalement les crédits pour ce secteur.
9. Reprivatisation : rétrocession de la propriété à leurs anciens propriétaires soit directement (rétrocession du bien), soit par le biais de compensations financières (bons).
10. *Management, Employees Buy-Outs* (MBO, EBO).
11. Privatisations de masse : actions consistant à mettre sur le marché, selon des procédures spécifiques (OPV, distributions de vouchers, distributions gratuites) un grand nombre d'entreprises afin de créer une situation irréversible. Cette stratégie a été largement appliquée en Pologne et en ex-Tchécoslovaquie.
12. Ce système de vente préconise que l'Etat prenne en charge une partie des coûts de production pour faciliter l'activité des unités. Les unités sont tenues de rembourser progressivement.

## Références

- **COIPA** (1996). "*Fisheries secteur study*", (Rapport de projet), PHARE-PMU Contract no AI 9308609, 79 p.
- **FAO** (1992). "*Fisheries and aquaculture développement projet intensification. Situation paper and proposal for feasibility study.*", Rap. No. 128/92 EBRD-ALB6, 1992.
- **GTZ** (1998). "*Raport mbi proçesin e privatizimit ne Shqiperi 1991-1997*", Tirana, GTZ.
- **Guelorget O. et Lefebvre** (1994). "*Les écosystèmes littoraux Albanais. Organisation et fonctionnement*", Montpellier, Laboratoire d'Hydrogéologie Marine, Université Montpellier II, Septembre.
- **Irepa Onlus** (1998). "Albania", Tirana, *Technical assistance to the fishery directorate*, in Ministère de l'Agriculture et Alimentation, Inspection Report, Project no AL 97-Fish 1.
- **MEDAGRI 2000**- Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays Méditerranéennes et Arabes. CHIEAM- IAM.M 2001
- **Pauly D., Christensen V. et Coelho L.** (1999). "*ACP-EU Fisheries Research Initiative : Proceedings of the EXPO' 98 Conference Ocean Food Webs and Economic Productivity*" Lisbon, UE.
- **Spaho V., Filoko A., et Selfo SH.** (1997). "Aquaculture et pêche" in Civici et Lerin : *L'Albanie, une agriculture en transition*. Options méditerranéennes, CIHEAM-IAM, Série B, Etudes et Recherches, no 15, p 143-152.



